

A

(N° 221.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Henri Heinemann.

MESSIEURS,

Par pétition, datée d'Anvers le 25 décembre 1839, le sieur Henri Heinemann, sergent au 3^e régiment de ligne, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Aberselbach (Allemagne), le 4 août 1791. Il est entré au service de Nassau le 1^{er} février 1809, a fait les campagnes de 1810, 1811, 1812 et 1813 en Espagne, et 1815 en France, est entré au service des Pays-Bas le 14 octobre 1817 et au service belge le 1^{er} octobre 1830.

C'est un brave militaire, d'une très bonne conduite, qui s'est toujours acquitté de ses devoirs avec zèle et intelligence.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
F. DU BUS, AÎNÉ.